



FICHE DE POSTE N°

CHARGE DE MISSION SECURITE

IDENTIFICATION DU POSTE

Cadre Statutaire	Catégorie : B Filière : Administrative / Technique / Police Municipale Cadre d'emplois : Rédacteur / Technicien /
Groupe de fonction	GB4
Date de création du poste	01/10/2026
Quotité de travail	Temps complet
Affectation	DG : DIRECTION GENERALE DES SERVICES Direction : PÔLE PREVENTION ET ORDRE PUBLIC Service : CELLULE ADMINISTRATIVE Bureau/Secteur : Responsable hiérarchique (N+1) : NBI : NON ATTRIBUEE Motif d'attribution de la NBI :

AGENT OCCUPANT LE POSTE

Nom :
Prénom :
Matricule :
Statut :
Grade actuel :
Date d'arrivée dans le poste :
Date de réexamen IFSE :
Temps de travail de l'agent : 100 %

MISSIONS GENERALES

Le chargé de mission Sécurité contribue au pilotage transversal des politiques municipales de sécurité, de prévention de la délinquance et de tranquillité publique.

Le Chargé de mission constitue ainsi une interface de coordination et de circulation de l'information entre les services opérationnels, le Maire, le Directeur de cabinet, la Direction générale des services et les partenaires institutionnels.

Il assure une fonction d'analyse, de coordination, d'animation et d'aide à la décision auprès des élus et de la Direction générale. Il contribue à la mise en cohérence des actions conduites par les différents services et partenaires intervenant dans le champ de la sécurité et de la prévention.

Il assure notamment l'animation et le suivi du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), produit des diagnostics territoriaux et organisationnels, formule des propositions d'évolution et veille au suivi de la réalisation des actions opérationnelles décidées par la collectivité.

Activités	Compétences
<u>Assurer une fonction de liaison et de coordination stratégique :</u> - Assurer une interface permanente entre les services opérationnels du Pôle Prévention et Ordre Public, le Maire, le Directeur de cabinet et la Direction générale des services. - Organiser et fluidifier la circulation de l'information stratégique et opérationnelle. - Faire remonter au Maire, au Directeur de cabinet et à la Direction générale, les difficultés, alertes, dysfonctionnements ou évolutions significatives constatés sur le terrain. - Alerter sur les situations nécessitant un arbitrage ou une intervention de l'autorité territoriale ou de la Direction générale. - Assurer la transmission et le suivi des orientations stratégiques arrêtées par le Maire et la Direction générale auprès des services concernés. - Faciliter la coordination entre les services municipaux intervenant dans le champ de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité publique. - Participer, à la demande du Maire ou du DGS, aux réunions partenariales avec les services de l'État, les forces de sécurité intérieure, les autorités judiciaires et les autres partenaires. - Assurer une fonction de veille et d'alerte sur les problématiques susceptibles d'avoir un impact sur la sécurité et la tranquillité publiques. <u>Réaliser des diagnostics territoriaux et formuler des propositions</u> - Élaborer et actualiser des diagnostics territoriaux en matière de sécurité, de prévention de la délinquance et de tranquillité publique. - Analyser les données disponibles relatives à la délinquance, aux incivilités, aux troubles à la tranquillité publique et aux problématiques de sécurité.	<u>Savoirs</u> - Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales. - Connaissance des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance. - Connaissance du fonctionnement des CLSPD. - Connaissance des acteurs institutionnels de la sécurité et de la prévention. - Connaissance des compétences respectives du Maire, de la Police municipale et des services de l'État. - Connaissance des méthodes de diagnostic territorial. - Connaissance des méthodes de conduite et d'évaluation de projets. - Maîtrise des outils de pilotage et de suivi d'activité. <u>Savoir-faire</u> - Analyser des données et produire des diagnostics. - Synthétiser des informations complexes. - Rédiger des notes d'aide à la décision. - Animer des réunions et des groupes de travail. - Coordonner des acteurs aux intérêts et compétences différents. - Construire et suivre des plans d'action. - Élaborer des tableaux de bord et des indicateurs. - Identifier les risques et proposer des mesures correctives. - Alerter la hiérarchie de manière pertinente et réactive. - Communiquer avec des interlocuteurs institutionnels de haut niveau. <u>Savoir-être</u> - Sens élevé de la confidentialité et de la discrétion professionnelle. - Loyauté institutionnelle. - Capacité d'analyse et de synthèse. - Esprit d'initiative. - Sens de l'anticipation.

- Identifier les secteurs géographiques, équipements, espaces publics ou publics nécessitant une attention particulière.
- Formuler des propositions d'actions, de dispositifs ou d'expérimentations adaptées aux problématiques identifiées.
- Contribuer à la définition des priorités territoriales en matière de sécurité et de prévention.

Réaliser le diagnostic organisationnel du Pôle Prévention et Ordre Public

- Analyser l'organisation, le fonctionnement et les modalités d'intervention des services du pôle.
- Évaluer la cohérence entre les objectifs fixés par la collectivité et les moyens humains, matériels et organisationnels mobilisés.
- Identifier les éventuels dysfonctionnements ou difficultés de coordination entre les services.
- Analyser les procédures internes et les circuits de décision et d'information.
- Proposer des pistes d'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du pôle.
- Formuler des propositions visant à améliorer la coordination interservices et la réactivité opérationnelle.
- Contribuer à la définition d'indicateurs de pilotage et de performance du pôle.
- Participer à la réflexion prospective sur l'évolution des missions et des besoins du pôle.

Assurer le suivi et le contrôle de la réalisation des actions opérationnelles

- Élaborer et tenir à jour des tableaux de bord de suivi des actions relevant des politiques de sécurité, de prévention et de tranquillité publique.
- Contrôler l'avancement des plans d'action et des projets opérationnels.
- Identifier les écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus.
- Proposer des mesures correctives ou des ajustements nécessaires.

- Rigueur et méthode.
- Qualités relationnelles et diplomatie.
- Capacité à travailler en transversalité.
- Réactivité.

• Produire des bilans périodiques à destination du Maire, du Directeur de cabinet et de la Direction générale. • Contribuer à l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des actions mises en œuvre. <u>Animer et coordonner le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)</u> • Assurer la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du CLSPD et de ses éventuelles formations thématiques ou groupes de travail. • Préparer les ordres du jour en lien avec le Maire, le Directeur de cabinet, le DGS et les partenaires concernés. • Organiser la préparation des dossiers et documents nécessaires aux réunions. • Assurer le suivi des décisions prises et des engagements des différents partenaires. • Identifier les problématiques émergentes en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité publique. • Assurer la coordination entre les différents acteurs du CLSPD. • Préparer et suivre les conventions, plans d'action et dispositifs partenariaux relevant de la prévention de la délinquance et de la sécurité.	
---	--

Activités complémentaires	Compétences
• Participer à la préparation des réunions de pilotage du Pôle Prévention et Ordre Public. • Participer à la préparation des réunions de la Direction générale relatives aux questions de sécurité. • Contribuer à la rédaction de notes, rapports, délibérations, conventions et documents stratégiques. • Participer à la préparation et au suivi des dispositifs de prévention et de sécurité mis en place lors d'événements particuliers. • Assurer une veille juridique, réglementaire et documentaire dans les domaines de la	



sécurité, de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique. • Participer à des groupes de travail internes ou partenariaux. • Représenter la collectivité, sur mandat du Maire ou du DGS, dans certaines réunions techniques ou partenariales. • Contribuer à la préparation des réponses aux sollicitations des partenaires institutionnels. • Assurer toute mission d'étude ou d'analyse confiée par le DGS en lien avec le périmètre du poste.	
--	--

Champs relationnels du poste :

- **Maire, Directeurs de cabinet, DGS, pôle prévention et ordre public, tous les services de la collectivité, institutionnels**
- **Relation avec les usagers, administrés de la collectivité, les entreprises privées.**

Exigences requises :

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES

Horaires de travail :

Lieu de travail et environnement :

Moyens Matériels :

Equipements de protection individuelle obligatoire : Oui ☐ Non ☐

Formations obligatoires : Néant

Risques et contraintes liées au poste : (mettre une croix)

Travailleur isolé	☐	Gestes répétitifs	☐
Port de charges	☐	Amiante	☐
Station debout prolongée	☐	Risques Musculo-Squelettiques	☐
Travail en hauteur	☐	Autres	☐

Fait à Carcassonne, le

Agent	Supérieur Hiérarchique
Validation du Chef de Service	Validation du Directeur ou DGA

--	--